

ENQUÊTE DE VICTIMATION 2007

Synthèse



Novembre 2007

Les premiers résultats de l'enquête de victimation 2007

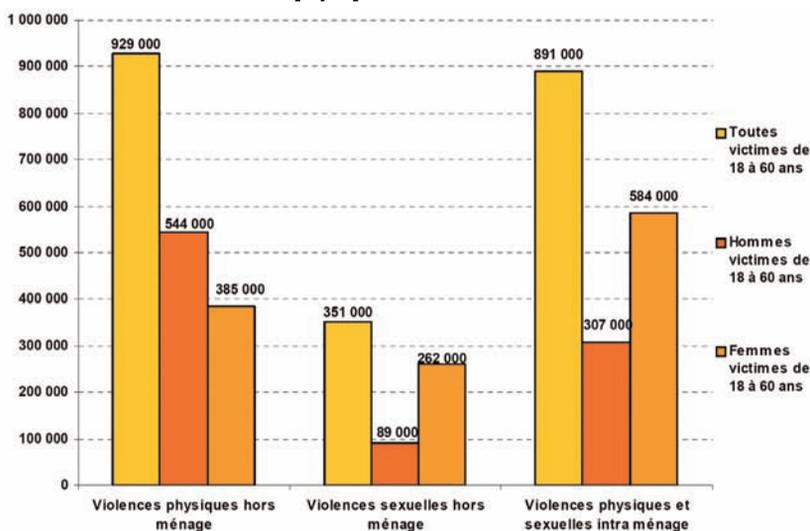
Extraits du rapport annuel de l'Observatoire national de la délinquance

Au premier trimestre 2007, l'INSEE a mené en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance (OND) une enquête appelée « cadre de vie et sécurité » auprès de plus de 17 000 ménages. Il s'agit d'une enquête de victimation, ce qui signifie que les personnes enquêtées sont interrogées sur les atteintes qu'elles ont pu subir récemment et leurs opinions en matière de sécurité. Les premiers résultats de cette enquête sont publiés dans le 3e rapport annuel de l'OND, dans deux articles dont les principaux résultats sont présentés dans le présent document. Par la taille et la représentativité de son échantillon ainsi que par le nombre et le type d'atteintes qu'elle aborde, l'enquête « cadre de vie et sécurité » 2007 est une avancée majeure pour la connaissance des phénomènes de violences et de vols.

Alain BAUER

Criminologue, Président du Conseil d'orientation de l'observatoire national de la délinquance

Graphique 1 : Nombre de personnes de 18 à 60 ans ayant déclaré avoir été victimes de violences physiques ou sexuelles en 2005 ou 2006.



Champ : Personnes de 18 à 60 ans. Source : Questionnaires individuels, enquête « Cadre de vie et sécurité 2007 », INSEE.

Tableau 1 : Les vols subis par les ménages et les personnes de 14 ans et plus en 2006.

	Tous vols et tentatives déclarés lors de l'enquête	Vols ou tentatives de vol ayant fait l'objet d'une plainte	Taux de plainte* (en %)
Vols et tentatives de vols	4 876 000	1 794 000	36,8
Vols et tentatives de vols visant les biens des ménages	3 041 000	1 211 000	39,8
Vols liés à l'automobile	1 670 000	698 000	41,8
Vols liés aux résidences	900 000	370 000	41,1
Vols de deux-roues	471 000	143 000	30,4
Vols et tentatives de vols personnels	1 835 000	583 000	31,8
Vols et tentatives de vols avec violences ou menaces	481 000	166 000	34,6
Vols et tentatives de vols sans violences ni menaces	1 354 000	417 000	30,8

Champ : Ménages et personnes de 14 ans et plus ; Source : INSEE, Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007

L'enquête « cadre de vie et sécurité »

Collecte de l'enquête : Entre janvier et mars 2007.

Type d'enquête : Enquête « ménages » de l'INSEE.

Particularité de l'enquête : Première enquête du dispositif d'enquête annuelle de victimation INSEE-OND.

Mode d'interrogation : En face-à-face.

Nombre de ménages interrogés : 17 496.

Atteintes visant les biens des ménages abordées dans le questionnaire : vols avec ou sans effraction dans les résidences des ménages, vols liés à l'automobile, vols de deux-roues.

Nombre de personnes de 14 ans et plus interrogées : 17 496.

Atteintes aux personnes abordées dans le questionnaire : vols personnels avec ou sans violences, autres violences, menaces et injures.

Nombre de personnes de 18 à 60 ans ayant répondu au questionnaire sur les violences sensibles (violences sexuelles et violences physiques intra ménages) : 11 249.

Les statistiques que publie l'OND sur l'enquête de victimation 2007 se rapportent à trois thèmes et trois périodes de temps différents. L'article « Les victimes de violences physiques et de violences sexuelles en 2005 et 2006 » étudie la question des violences sous l'angle du nombre de victimes sur 2 ans. Il aborde tous les types de violences non crapuleuses (hors vols), y compris les violences au sein des ménages. Dans le second article, « Victimation et sentiment d'insécurité en 2006 », on s'intéresse au nombre de ménages et de personnes de 14 ans et plus ayant été victimes de vols en 2006 puis l'on estime le nombre total de vols subis par les personnes physiques en un an. Ce total est comparé au nombre de faits constatés de vol enregistrés par la police et la gendarmerie en 2006. Le sentiment d'insécurité est quant à lui mesuré à travers un faisceau de questions qui rendent compte des opinions des enquêtés sur leur sécurité personnelle au moment de l'enquête, c'est-à-dire de janvier à mars 2007.

Les principaux enseignements extraits de l'article « Les victimes de violences physiques et de violences sexuelles en 2005 et 2006 »

Pour la première fois depuis sa création en novembre 2003, l'Observatoire national de la délinquance (OND) dispose avec l'enquête « cadre de vie et sécurité » de données de victimation, sur toutes les formes de violences physiques ou sexuelles, y compris celles commises au sein des familles et dans le couple.

Il apparaît ainsi que, selon leurs réponses aux questions de l'enquête, près de 2 millions de personnes de 18 à 60 ans, soit 5,6 % d'entre elles, ont subi des violences physiques ou sexuelles au cours des années 2005-2006.

En 2005 et 2006, sur les 1,6 millions de personnes ayant déclaré avoir été victimes d'au moins un acte de violences physiques, 50 % ont été victimes de violences de la part d'une personne vivant avec elle.

Le nombre de personnes ayant été victimes d'au moins un acte de violences physiques en 2005 ou 2006 est évalué à plus de 1,6 millions. On compte d'une part 930 000 victimes de violences physiques commises par une personne qui ne vit pas avec elles, dites violences hors ménage, et d'autre part, 820 000 victimes d'un auteur qui vit avec elles (violences intra ménage). **Peu ou mal connue jusqu'à aujourd'hui, la violence physique à l'intérieur des ménages se révèle comme un phénomène d'une fréquence comparable à celle des autres violences physiques.**

1,3 % des personnes de 18 à 60 ans ont déclaré avoir subi au moins un acte de violences sexuelles (hors ou au sein du ménage) en 2005 ou 2006. On évalue le nombre de victimes à près de 475 000 dont les trois quarts, soit 350 000 personnes, ont subi des violences sexuelles hors ménage.

Hommes et femmes victimes

Les hommes sont majoritaires parmi les victimes de violences physiques hors ménage alors que les violences sexuelle ou sexuelle intra ménage visent le plus souvent des femmes (graphique 1).

Hors ménage, en 2005 ou 2006, près de 550 000 hommes et 385 000 femmes ont

été victimes de violences physiques. Au sein des ménages, on compte plus de 530 000 femmes et 300 000 hommes victimes de violences physiques.

Le rapport homme/femme est encore plus déséquilibré en matière de violences sexuelles hors ménage : alors que 260 000 femmes en ont été victimes en 2005 ou 2006, soit 1,5 % d'entre elles, ce nombre est inférieur à 100 000 pour les victimes masculines, soit 0,5 % d'entre elles.

Toutes formes de violences confondues, ce sont près de 1,1 millions de femmes de 18 à 60 ans qui en ont été victimes en 2005 ou 2006 et environ 900 000 hommes. Ce qui correspond à une proportion de femmes victimes de 6,1 % qui est significativement plus élevée que celle des hommes (5,1 %).

Caractéristiques des atteintes subies

Les victimes hors ménage ont déclaré le plus souvent avoir subi un seul acte de violences en 2005-2006 alors que, dans leur majorité, les victimes d'une personne vivant avec elles ont subi deux atteintes ou plus. En particulier, près de la moitié des femmes de 18 à 60 ans victimes de violences au sein du ménage déclarent au moins trois actes en 2005-2006.

Que ce soit à la suite des violences physiques hors ménage ou en son sein, la proportion de victimes ayant subi des blessures est d'environ 40 %. La fréquence des violences suivies de blessures ne diffère pas selon le sexe lorsqu'il s'agit de violences hors ménage. En revanche, alors que 50 % des femmes victimes de violences intra ménage ont subi des blessures, cette part ne dépasse pas 20 % pour les hommes victimes. Il existe donc une forte disparité entre hommes et femmes victimes de violences intra familiales, en termes de nombre, de fréquence, de gravité des atteintes physiques et aussi de conséquences psychologiques.

Près de 53 % des femmes victimes de violences physiques intra ménage déclarent que les actes subis leur ont causé des dommages psychologiques plutôt importants, voire importants. Cette part est deux fois moins élevée pour les hommes victimes.

On estime que le nombre de victimes de viols et tentatives est d'environ 230 000 dont un peu plus de 130 000 ont subi un viol, soit 28,3 % des victimes

de violences sexuelles de 18 à 60 ans en 2005 et 2006. Le nombre d'hommes se déclarant victimes de viols est quasiment nul, ce qui signifie que les 130 000 victimes de viols sont presque exclusivement des femmes.

Les auteurs des violences

Près de 88 % des auteurs de violences physiques hors ménage sont des hommes, sachant que lorsque la victime est aussi un homme cette proportion atteint 95 %. Les femmes victimes de violences physiques hors ménage ont été à 78 % victimes d'hommes mais aussi, pour 17,8 % d'entre elles, victimes d'une autre femme.

Pour les violences hors ménage, les hommes sont en majorité (58,8 %) victimes d'un inconnu alors que l'auteur est connu personnellement par 55 % des femmes victimes. Il s'agit pour 32 % d'entre elles d'un ex-conjoint : en 2005 et 2006, environ 120 000 femmes ont été victimes de violences physiques de la part d'un ex-conjoint.

Pour plus de 50 % des 890 000 victimes de violences physiques ou sexuelles au sein du ménage, soit 450 000 personnes, l'auteur des faits subis est le conjoint. On mesure ainsi que 1,8 % des personnes de 18 à 60 ans vivant en couple ont été victimes de violences physiques ou sexuelles de la part de leur conjoint en 2005 ou 2006. Cette part atteint 2,6 % chez les femmes de 18 à 60 ans vivant en couple. On estime le nombre de femmes victimes de leur conjoint sur 2 ans à plus de 330 000. Il est trois fois supérieur à celui des hommes ayant déclaré avoir été victimes de leur conjoint.

La gravité des conséquences des violences subies entre conjoint est bien différente selon le sexe de la victime. Moins de 10 % des hommes victimes de violences intra ménage dont l'auteur est le conjoint déclarent qu'elles lui ont causé des blessures alors que 48 % des femmes victimes de leur conjoint sont dans ce cas.

Le signalement des violences

La proportion de victimes de violences sexuelles hors ménage ou de violences intra ménage qui ont porté plainte ne dépasse pas 10 %. Ce que l'on peut appeler le taux de plainte s'établit pour les violences sexuelles hors ménage à 8,4 % et pour les violences intra ménage à 8,8 %. Ces valeurs sont particulièrement

faibles, eu égard notamment à la fréquence de la plainte en cas de violences physiques hors ménage qui se situe à 28,8 % ou en cas de vols avec violences (52 %).

Même s'il s'élève en cas de viols et tentatives ou en cas de violences physiques intra ménage suivies de blessures, y compris pour ces atteintes que l'on peut identifier comme les plus graves, le taux de plainte demeure faible en comparaison de celui des autres atteintes violentes aux personnes, il est inférieur à 12 % pour les viols et tentatives et ne dépasse pas 16 % pour les violences intra ménage avec blessures.

Plus de 75 % des victimes de violences sexuelles hors ménage et 84 % des

victimes de violence intra ménage n'ont fait aucun signalement à la police ou à la gendarmerie, que ce soit sous forme de plainte ou de main courante. Interrogées sur les motifs de ce que l'on appelle le « non report », les victimes de violences sexuelles expliquent près de deux fois sur trois « que cela n'aurait servi à rien » ou encore qu'elles ont préféré « trouver une autre solution ». Ce motif revient encore plus souvent chez les victimes de violences intra ménage, plus de 77 % l'invoquent pour motiver l'absence de signalement. Cette volonté « de trouver » une autre solution est même citée par plus de 82 % des femmes victimes de violences intra ménage.

Plus de 70 % des personnes ayant subi au moins un acte de violence en 2005 ou 2006 qui se sont déplacées auprès de la police ou de la gendarmerie déclarent que le temps qui leur a été accordé et que la confidentialité de l'échange qu'elles ont pu avoir ont été satisfaisants. La proportion de victimes satisfaites de l'écoute et de la confidentialité de l'échange est particulièrement élevée, proche de 80 %, lorsqu'elles se déplacent pour des faits de violences physiques hors ménage. Elle est plus faible, voisine de 56 %, pour l'écoute et la confidentialité de l'échange selon l'avis exprimé par les victimes de violences sexuelles hors ménage ou de violences physiques ou sexuelles en son sein.

Les principaux enseignements extraits de l'article « Victimation et sentiment d'insécurité en 2006 »

Grâce à des évolutions de son questionnaire, l'enquête « cadre de vie et sécurité » de 2007 permet d'évaluer le nombre total de vols contre les personnes physiques sur un an. **On estime ainsi que 4 876 000 vols ou tentatives de vols ont visé les biens des ménages ou les personnes de 14 ans et plus en 2006 (tableau 1).**

À la suite de vérifications méthodologiques, l'OND a pu conclure que la comparaison entre le nombre total de vols subis au sens de l'enquête, soit près de 4,9 millions, et celui des vols portés à la connaissance de la police et de la gendarmerie sous forme de plainte inférieure à 1,8 millions est valide. **On estime ainsi qu'en 2006, 36,8 % des vols et tentatives de vols subis par les ménages ou les personnes de 14 ans et plus ont fait l'objet d'une plainte.**

Les vols liés à la voiture et autres vols visant les biens des ménages

En 2006, 5,1 % des ménages ont déclaré avoir subi au moins un vol ou une tentative de vol lié à une voiture. Ce taux est en baisse significative par rapport à celui de l'année 2005 (6,1 %). La diminution concerne à la fois la proportion de ménages qui ont été victimes d'un vol ou d'une tentative de vol de voiture, qui passe de 2,9 % en 2005 à 1,9 % en 2006, et celle des ménages ayant subi un vol dans ou sur leur voiture.

On estime que 117 000 vols de voitures (hors tentatives), 451 000 tentatives de vols de voitures et 1,1 millions de vols dans ou sur la voiture ont eu lieu en 2006. La proportion de ménages qui dépose plainte varie selon la nature du de l'atteinte subie : si plus de 90 % des vols de voitures (hors tentative) sont suivis d'une plainte, cette fréquence est inférieure à 50 % pour les tentatives et elle ne dépasse pas 40 % pour les vols dans ou sur la voiture.

Le nombre de vols et tentatives de vols liés à la voiture a fortement baissé entre 2005 et 2006. Les résultats de l'enquête de victimation permettent de déterminer, dans le cadre d'une approche multi-sources, que le nombre de vols liés à la voiture baisse fortement, ce que révélaient déjà les statistiques de plaintes enregistrées par les forces de l'ordre.

Cambriolages de la résidence principale

En 2006, les ménages ont déclaré avoir subi 900 000 vols s'étant déroulés dans leur résidence. Environ 2,8 % d'entre eux ont été victimes d'au moins un vol de cette nature en 2006, dont 1,6 % des ménages ont subi au moins un cambriolage ou une tentative de cambriolage. **On estime que 222 000 cambriolages de la résidence principale suivis d'un vol et 251 000 tentatives ont eu lieu sur un an.**

Si en cas de cambriolage avec vol, plus de 70 % des ménages victimes portent plainte, cette part est plus faible (40 %) en cas de tentative.

Les vols de deux-roues

En 2006, 1,1 % des ménages déclarent avoir subi au moins un vol de vélo et l'on peut déduire de leurs réponses que près de 330 000 vols ont eu lieu sur un an. Ils font l'objet d'une plainte moins d'une fois sur cinq.

Pour les deux-roues à moteur, l'enquête permet de déterminer que les ménages ont été victimes de 145 000 vols et tentatives de vols visant une motocyclette, un scooter ou même un cyclomoteur. Les vols de deux-roues à moteur (hors tentatives) sont suivis d'une plainte plus de huit fois sur dix, soit une fréquence plus de trois fois supérieure à celle des plaintes pour tentatives qui concernent moins de 25 % d'entre elles.

Les vols personnels avec ou sans violence

Environ 2,8 % des personnes de 14 ans et plus ont déclaré avoir subi au moins un vol ou une tentative de vol d'un bien personnel¹ en 2006.

On distingue les victimes d'au moins un vol (ou tentative) avec violences ou menaces, dont le nombre est voisin de 350 000, soit 0,7 % des 14 ans et plus, des victimes de vols et tentatives de personnels sans violence ni menace (1 million, soit 2,2 % des 14 ans et plus).

La comparaison avec les données collectées lors de l'enquête précédente

... (1) À l'exclusion de tout vol d'un véhicule (voiture ou deux-roues) ou dans une résidence du ménage.

peut se faire sur le total des victimes d'au moins un vol personnel (hors tentatives). Il apparaît alors que 1,1 millions des personnes de 14 ans et plus ont subi au moins une atteinte de ce type tant en 2005 qu'en 2006. Dans leur ensemble, les vols personnels apparaissent donc stables sur un an.

On estime que 1,8 millions de vols et tentatives de vols personnels ont été subis par les personnes de 14 ans et plus en 2006. Pour la première fois, l'OND peut évaluer le nombre total de vols personnels et, parmi eux, celui des vols avec violences ou menaces : en 2006, 481 000 vols avec violences ou menaces ont visé une personne de 14 ans et plus, dont 289 000 vols ayant abouti. Le nombre de vols personnels sans violence ni menace atteint près de 1,4 millions dont 1 million de vols réussis (hors tentatives).

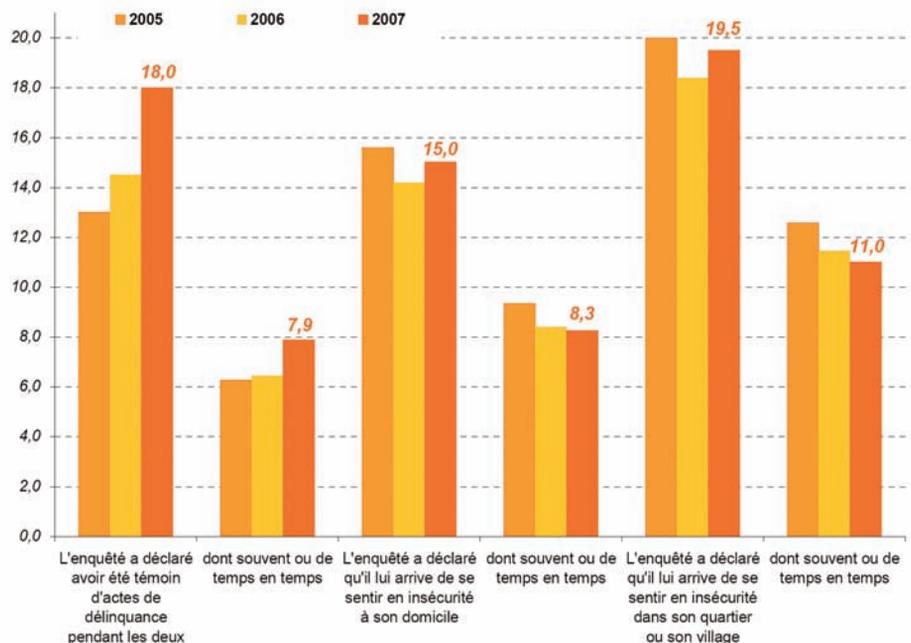
Dans leur ensemble, environ un vol (ou tentative) personnel sur trois fait l'objet d'une plainte. Les vols les plus souvent suivis d'une plainte sont les vols avec violences ou menaces (hors tentatives) : un peu moins de 50 % sont ainsi déclarés. S'il s'agit d'une tentative, la fréquence de la plainte est inférieure 35 %. En matière de vol personnel sans violence, une plainte intervient après environ 40 % des vols (hors tentatives) alors que c'est le cas pour moins de 5 % des tentatives.

Si, pour les hommes et les femmes, le nombre de victimes d'au moins un vol sans violence est comparable, les hommes sont, en revanche, plus souvent visés par des vols avec violences ou menaces. Près de 1 % des hommes de 14 ans et plus ont subi au moins un vol de ce type en 2006, soit plus du double de la part des femmes victimes correspondantes (0,4 %).

Opinions sur les questions de sécurité

Interrogées au cours du premier semestre 2007, 15 % des personnes de 14 ans et plus ont déclaré qu'il leur arrivait de se sentir en insécurité à leur domicile.

Graphique 2 : Évolution entre 2005 et 2007 de trois indicateurs sur la sécurité des personnes : actes de délinquance dont les personnes ont été témoins, sentiment d'insécurité au domicile et sentiment d'insécurité dans le quartier.



Champ : Individus de 14 ans et plus (hors proxy pour 2005 et 2006).

Source : Insee, enquêtes PCV et « cadre de vie et sécurité » 2005 et 2006 et « cadre de vie et sécurité » 2007.

Elles sont même 8,3 % à dire que cela se produit de temps en temps voire souvent. Lors de l'enquête du début 2006, la part des personnes se sentant en insécurité au domicile était inférieure (14,2 %) mais pas celle pour laquelle cela arrive de temps en temps ou souvent (8,4 %).

On observe le même phénomène pour le sentiment d'insécurité dans le quartier : **la proportion de personnes qui l'ont éprouvé au moins une fois passe de 18,4 % à 19,5 % entre 2006 et 2007 alors que celle de ceux qui le ressentent de temps en temps voire souvent baisse.** Elle se situe à 11 % en 2007, soit un demi-point de moins qu'en 2006.

Sur la base du nombre de personnes qui éprouvent souvent ou de temps en temps, à leur domicile ou dans leur quartier un sentiment d'insécurité, on peut conclure à une stabilité de ce sentiment sur un an.

La proportion de personnes de 14 ans et plus qui déclarent que la délin-

quance est le problème principal de leur quartier est en baisse : elle se situe à 10,7 % en 2007 alors qu'elle dépassait 13 % en 2006. En revanche, on compte plus de personnes ayant été témoins d'au moins un acte de délinquance sur les deux dernières années : elles sont 18 % dans ce cas en 2007 et 14,5 % en 2006.

Contrairement à ce que l'on avait observé entre 2005 et 2006, les indicateurs sur les questions de sécurité ne permettent pas de conclure à une amélioration ou à une dégradation des opinions sur la sécurité entre 2006 et 2007. On peut cependant noter que les zones urbaines sensibles se singularisent toujours de façon très nette sur ces questions, y compris lorsqu'on les compare aux autres quartiers urbains. **En 2007, 29,5 % des personnes de 14 ans et plus déclarent se sentir souvent ou de temps en temps en insécurité dans leur quartier et 27 % considèrent la délinquance comme le problème principal de leur quartier.**

Retrouvez l'ensemble des publications de l'Observatoire national de la délinquance sur le site internet www.ond.fr